



## PROGRAMME DE FORMATION EVACUATION, GUIDE FILE ET SERRE FILE

### Objectifs de la formation

- Connaître les consignes de sécurité
- Connaître la conduite à tenir en cas d'incendie
- Maitriser les modalités d'évacuation (GF-SF-CE-PR)
- Sensibiliser aux mesures de prévention appliquées dans l'établissement
- Préparer un exercice d'évacuation

### Prérequis

- Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

### Personnes concernées

- Pour tous les salariés, quel que soit leur secteur d'activité

### Matériels pédagogique mis en oeuvre

| Partie théorique  | Partie pratique           |
|---|---------------------------|
| Ordinateur avec vidéo projecteur  |                           |
| Diaporama, photos et films  |                           |
| Supports pédagogique incendie   | Machine à fumée verticale |
| Matériels technique (Arrêt d'urgence par coup de poing, déclencheur manuel) |                           |

### La Théorie

- La réglementation
- Les circonstances d'une évacuation
- Les missions d'un guide file, serre file et responsable d'évacuation
- Les cheminements, les issus de secours et le plan d'évacuation
- Le déclenchement de l'alarme avec ou sans temporisation
- L'alerte des secours
- Les consignes de sécurité propre à l'établissement
- Le déroulement d'une évacuation
- Le risque attentat

### La pratique

- Visite des locaux
- Visite du ou des cheminements jusqu'au point de rassemblement
- Identification du ou des points de rassemblement
- Désignation du personnel au rôle de guide file et serre file
- Apprentissage des techniques de déplacement d'une personne à mobilité réduite dans les escaliers
- Exercice d'évacuation

### Bilan de la formation



#### ENCADREMENT

- **Pompier privé**  
(Chef d'équipe dans un service de sécurité incendie)
- **Sapeur-pompier volontaire depuis 18 ans, au grade de sous-officier**
- **Formateur secourisme**



#### Environ 2 heures

(à définir suivant la taille de l'établissement, en comprenant environ 30 min de théorie et 1h30 de pratique)



**Une attestation de fin de formation sera délivrée aux candidats qui auront participé à l'ensemble de la formation et réaliser avec succès le contrôle de connaissances. Renseignement du registre de sécurité et distribution d'un aide-mémoire pour tous les stagiaires.**



**Au minimum 4 personnes et maximum 10 pour une bonne pédagogie**



**Lieux et horaires à définir ensemble**



**PSH : Merci de nous contacter pour envisager la faisabilité de la formation**

**Ce programme de formation peut être adapté et personnalisé en fonction des objectifs du client ou du profil des stagiaires.**

**Formation individuelle  
à partir de 120 euros HT  
(TVA non applicable)  
concernant le tarif groupe nous contacter**

Modalités et délai d'accès  
La formation se tiendra dans un délai de 1 mois après la date de signature du devis.

Les références :  
Obligation de l'employeur : Art L4121-1 du code du travail  
Mesures en cas d'incendie : Art R4227-28 du code du travail  
Equipier de première intervention : Règle APSAD R6  
Formation extincteurs : Règle APSAD R4  
Exercices de sécurité : Art R4227-39 du code du travail